

Lettres d'avis de dépêches contenant des articles d'argent

Raymond Sené

" PIÈCE DU MOIS " DU 7 SEPTEMBRE 2013

Cette « Petite feuille d'avis », émise le 20 floréal de l'an 6 par le bureau de Brescia de l'armée d'Italie, était associée à la somme que transportait la dépêche. Cette somme formait un Group(e), emballé dans du papier et collé à la cire sur le bas de la feuille. Il reste une portion de cet emballage provenant d'un journal italien. Dans le cadre, en bas à gauche, nous avons la mention de service « Attachez ci-dessous les Groupes ».

2. 8. 1807 le 23,

PETITE FEUILLE D'AVIS. N.º

Bureau de *Brescia* de l'Armée d'Italie a

Du 20 floréal l'an 6 de l'Envoi à *Montevideo*

République Française, une et indivisible.

J'AI reçu votre Dépêche du _____ dont le montant en Lettre taxées étoit de _____ Elle contenoit, en Lettres affranchies et timbrées à votre Bureau, la somme de _____

Je vous envoie, SAVOIR:

En Bon trouvé. ff f.	
En Moins trouvé. ff f.	
Montant des Déboursés joints à la présente Dépêche. ff f.	
En Lettres taxées dont vous vous chargerez en Recette pour la somme de <i>1. 2. 2.</i> ff f.	
En Lettres affranchies à mon Bureau	
En Lettres chargées à mon Bureau	

Note. Les sommes ci-contre doivent être portées en toutes lettres et en chiffres.

Je vous prie de m'accuser la Reception de tout ce qui est annoncé sur la présente Feuille.

Je vous envoie, ci-joint, le montant des Articles ci-apres, sur lesquels j'ai retenu le droit de remise.

SOMMES à payer.			DROIT retenu par moi.		
ff	f.	d.	ff	f.	d.
TOTAUX----					

Note. Le Régiment est parti de cette ville le _____ pour aller à _____

Le Régiment de _____ est arrivé en cette ville le _____ pour y tenir en garnison.

N.º Attache ci-dessous les Groupes

Sceau
Publique
de l'Etat
le 10
1807

Cette feuille d'avis est d'un modèle destiné à des dépêches pouvant être adressées en passe. Dans ce cas, le directeur du bureau de passe conserve une partie du montant du droit de remise (qui s'élève à 5%), et le note dans la colonne de droite « Droit retenu par moi ».